

SOCIÉTÉ

Une journée dédiée aux aidants

LES PARRE « Dis, tu m'aides ? » : une journée pour informer, soutenir et valoriser les proches aidants en milieu rural.

La MSA organise, le jeudi 2 octobre, à l'espace François Mitterrand de Lesparre-Médoc, une journée d'information et de sensibilisation à destination des proches aidants de plus de 55 ans se tiendra dans le cadre de l'action inter-régime « Dis, tu m'aides ? ». La MSA Gironde co-organise cette nouvelle journée inter-régime consacrée à l'aide aux aidants, en partenariat avec la CARSAT Aquitaine, les MSA de Dordogne-Lot-et-Garonne et Sud Aquitaine, l'AGIRC-ARRCO et la CDC Médoc Cœur de Presqu'île. Cette rencontre s'adresse à tous les habitants du Médoc de plus de 55 ans, et plus particulièrement aux aidants familiaux, souvent discrets mais essentiels, qui accompagnent au quotidien un proche en situation de perte d'autonomie.

Informer, partager, accompagner

Dès 8 h 30, le public pourra rencontrer sur place les structures

locales engagées auprès des aidants, à travers des stands d'information et d'échange. La matinée sera rythmée par une intervention du psychogérontologue M. Amyot, qui proposera une introduction accessible sur la réalité de l'aidance « *Qu'est-ce qu'un aidant ? Comment reconnaître son rôle ?* ». Il animera ensuite deux tables rondes participatives sur :

- la place de chacun dans le parcours aidant-aidé,
- les dispositifs de soutien existants et les initiatives locales en faveur des aidants.

Un repas partagé gratuit (sur inscription) réunira intervenants et participants pour poursuivre les échanges dans un cadre convivial. L'après-midi se poursuivra avec un spectacle de théâtre interactif proposé par la compagnie Enunseulmot, illustrant avec sensibilité et humour les défis du quotidien d'un aidant.

Au plus près des besoins

Cette quatrième édition de « Dis, tu m'aides ? », après Sainte-Foy-la-Grande, Aire-sur-l'Adour et Casteljoux, témoigne d'un engagement commun pour faire connaître les réalités de l'aidance en milieu rural, rompre l'isolement et orienter vers des solutions concrètes. Rendez-vous le jeudi 2 octobre, à partir de 8 h 30, à l'espace François Mitterrand de Lesparre-Médoc. Entrée libre - Repas offert sur inscription obligatoire entre le 1^{er} et le 19 septembre (places limitées). Plus d'infos sur gironde.msa.fr rubrique Votre

MSA>Événements, salons>Aide aux aidants : une journée d'échanges et d'informations

! Contact : 05 56 41 66 60 - l.touzani@medoc-cpi.fr

« Paysannes »

LIVRES L'historien Jean-Philippe Martin a récemment publié « Paysannes - Histoire de la cause des femmes dans le monde agricole ». Il raconte comment les agricultrices longtemps invisibilisées et sans droit sociaux, ont lutté pour que leur place dans la société soit reconnue.

De nombreux ouvrages ont été rédigés sur la condition paysanne, l'émergence des mouvements contestataires post-68 dans les campagnes, sur les femmes et la viticulture*, « *mais il manquait quelque chose* », remarque Jean-Philippe Martin, agrégé et docteur en histoire, et ancien enseignant au lycée Jean-Monnet à Montpellier. Il manquait un livre qui raconte et synthétise l'émergence de la parole des femmes et leur visibilité dans la sphère agricole. « *Beaucoup de ces femmes qui avaient une vingtaine d'années dans les années 1960-70 ne voulaient pas revivre les conditions de vie de leurs mères qui se plaignaient d'être "Premières levées. Dernières couchées"* ». En plus des travaux de la ferme, elles avaient à gérer toute la maisonnée : la cuisine, les

enfants, le ménage... le tout sans samedi et sans dimanche. « *On ne parlait pas de charge mentale à cette époque-là, mais le vocabulaire était présent à travers l'expression souvent employée* » : « Il faut que je pense à... »

« Club de rencontres »

C'est le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA - devenu depuis Jeunes Agriculteurs) qui pose la question de l'organisation du temps libre, en parallèle de l'essor de la mécanisation. « *Le CNJA a été très influencé par la jeunesse agricole catholique (JAC) et sa branche féminine (JACF). Dans les réunions de la JACF « avec une non-mixité imposée* », souligne Jean-Philippe Martin, « *les langues se délient. Les sujets sont nombreux : la formation,*

la modernisation du logis, l'exode rural, mais aussi l'espacement des naissances ». Ce lieu de discussion sous le regard d'une hiérarchie ecclésiastique tantôt tatillonne tantôt bienveillante devient aussi un « *club de rencontres* ». Nombreux sont les dirigeants syndicaux nationaux à avoir rencontré leur femme au sein de la JAC. Dans les années 1960-1970, les femmes revendiquent de nouveaux droits et contestent la position de dominées dans laquelle les cantonnent la société, la famille et le milieu professionnel. Elles luttent pour obtenir un statut et le congé maternité, congé qu'elles parviennent à obtenir pour une durée de 15 jours en 1977 mais à condition de financer une partie du coût du remplaçant.

Pas féministes

La grande lutte des agricultrices au cours des années 1970-1980 est la reconnaissance de leur participation directe dans les décisions et la gestion de l'exploitation. Elles veulent devenir plus visibles et acquérir un statut. Ce n'est qu'en

1961 qu'elles ont été reconnues comme agricultrices. Mais beaucoup d'entre elles ne veulent pas être associées au mouvement féministe, considéré comme un mouvement plus urbain. La quête des droits se poursuit au fil des ans, sous la pression des syndicats agricoles notamment par l'entremise de la Commission nationale des agricultrices de la FNSEA et aussi de la Confédération paysanne. Mais il faut attendre 2006 pour que le statut de chef d'exploitation leur soit définitivement accessible. L'ouvrage revient aussi sur la place des femmes dans les structures professionnelles agricoles, que ce soit les syndicats et les coopératives. Il leur reste encore d'autres droits à conquérir comme l'accès au crédit, l'accès au foncier, la formation et naturellement une meilleure visibilité dans les instances dirigeantes...

! Christophe Soulard

(* Jean-Louis Escudier, *Les Femmes et la vigne. Une histoire économique et sociale (1850-2010)*)

Paysannes - Histoire de la cause des femmes dans le monde agricole - Jean-Philippe Martin, éd. de l'Atelier, 280 p., 21 euros.

SOCIAL

Partager la route

PRÉVENTION

Engins agricoles et automobilistes : partager la route pendant les vendanges en toute sécurité.

Depuis 2012, le service Santé Sécurité au Travail de la MSA Gironde et ses partenaires* mènent une campagne de prévention du risque routier pendant les vendanges. Évoluant en 2023, cette initiative s'étend désormais à l'ensemble des filières agricoles de la Gironde, telles que la viticulture, les grandes cultures et l'entretien des bords de route. En 2025, la campagne se concentre sur des actions de communication et de prévention pour sensibiliser les professionnels agricoles et les usagers de la route.

Pourquoi cette campagne ?

La situation alarmante des accidents de la route en Gironde a mobilisé les acteurs de prévention locaux. Bien que les accidents impliquant des tracteurs représentent une faible proportion des incidents routiers, leurs conséquences sont souvent plus graves. De 2012 à

2023, en France métropolitaine, 2606 accidents impliquant au moins un tracteur agricole ont causé 524 décès, soit un taux de 20 tués pour 100 accidents avec dommages corporels, un chiffre supérieur à celui des poids lourds et trois fois plus élevé que celui des véhicules légers. Sur la même période, en Gironde, 33 accidents impliquant un tracteur ont été recensés, générant 7 décès.

En période de récolte, plusieurs facteurs augmentent les risques :

- Une augmentation du nombre de véhicules sur les routes secondaires.
- Des conditions de circulation dégradées (raccourcissement des journées, brouillard matinal).
- Un risque accru de salissure des routes (perte de récolte, terre en sortie de parcelle).
- Une signalisation parfois défaillante des ensembles de livraison (tracteur + remorque).

LE TEMPS D'UNE IMAGE



Rappel des bonnes pratiques

Avant de prendre la route, il est crucial de vérifier l'état de son matériel (éclairage, signalisation, pneumatiques, remorque) et d'organiser ses déplacements pour éviter les heures de pointe et minimiser les risques. Un guide technique sur la circulation des engins agricoles est téléchargeable gratuitement sur le site de la MSA Gironde. « Je m'attache, je me protège » La ceinture de sécurité est essentielle pour la protection à bord des engins agricoles. La MSA accompagne les agriculteurs pour travailler en toute sécurité. Plus d'informations sur ssa.msa.fr, rubrique « Je m'attache, je me protège ».



Ces observations soulignent l'importance de sensibiliser tous les usagers de la route au respect du code de la route et au partage de la route.

Les actions de la campagne

La communication

La campagne repose sur une identité visuelle forte et un message clé « En période de récolte, redoublons de vigilance ». Des affiches sont déployées chez les adhérents et partenaires (mairies, agences, etc.), accompagnées de guides techniques rappelant la réglementation et les bonnes pratiques en matière de signalisation et de conduite des engins agricoles. Un spot radiophonique est diffusé sur les antennes locales (France Bleu Gironde, Radio Entre 2 Mers, ARL, Aquifm, Wit FM, NRJ et Forever), visant à toucher les professionnels agricoles et les usagers de la route.

Les actions sur le terrain

Le service Prévention de la MSA propose des interventions lors des réunions avant vendanges pour rappeler la réglementation et les règles de prévention aux viticulteurs. Les conseillers en prévention

soulignent l'importance de réaliser des vérifications techniques des véhicules avant de prendre la route. Ces vérifications incluent :

- L'éclairage (feux, clignotants, feux stop, gyrophare).
- La signalisation (catadioptre, plaques d'exploitation et d'immatriculation).
- Les équipements (pneumatiques, direction, arceaux/cabine, siège).
- Le freinage.
- L'étanchéité des bennes.
- Les documents de bord (carte grise, assurance, barré rouge).

Les banderoles

Grâce au soutien de la Préfecture, du Conseil départemental, de l'Association des maires de Gironde et de Groupama, des banderoles de grande taille ont été mises à disposition des communes pour sensibiliser les automobilistes. Plus de 1 000 banderoles ont déjà été distribuées à près de 250 municipalités depuis 2019.

*La campagne bénéficie du soutien de nombreux partenaires : préfecture de la Gironde, Sécurité routière, Conseil départemental, Association des maires, CIVB, FDCUMA, EDT, Fédération des vignerons indépendants, Chambre d'agriculture, Groupama, gendarmerie départementale, enseignement agricole, et SNCF Réseau.

Participer à la campagne

Devenir acteur de la prévention du risque routier agricole, c'est possible en diffusant les messages de la campagne. Téléchargez les documents de communication via le QR code ou en cliquant sur le lien fourni. Des stickers réfléchissants à apposer sur les engins agricoles sont également disponibles.

